

La LDH paie-t-elle ses prises de positions ?

Gérard Bramoullé, adjoint aux Finances, avait justifié la baisse de la subvention à la Ligue des droits de l'Homme, en raison notamment d'une réduction des flux budgétaires mais aussi en raison "des positions idéologiques" de l'association. "Très choqué", Philippe Sénégas, président de la section d'Aix de la LDH, a pris sa plume pour dénoncer auprès de Maryse Joissains, l'argumentaire de son grand argentier.

"Sur un budget total de près de 13 M€ de subventions aux associations, les 1000€ que nous demandons représentent peu de choses et situent la LDH parmi les associations les moins aidées, et de loin", écrit-il. Rappelant la diatribe de Gérard Bramoullé - "Le problème de cette ligue, ce n'est pas qu'elle ait adopté la déclaration des Droits de l'Homme de 1789, mais celle de 1948" -, Philippe Sénégas se dit "perplexe". "La Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948 (que certains s'accordent à trouver nettement moins "révolutionnaire" que la déclaration de 1789) a été votée à l'unanimité des membres de l'ONU ; seuls se sont abstenus l'Afrique du sud (au nom de l'apartheid), l'Arabie Saoudite (qui refusait l'égalité homme-femme) et quatre États d'Europe de l'Est (au motif d'un différend sur la définition de l'universalité) ; la France, bien sûr, l'a votée". Voilà pour la mise au point historique, reste que "l'argument idéologique" ne passe pas. "Oui, la Ligue des Droits de l'Homme fait de la politique quand elle défend les droits civils, sociaux, économi-



Philippe Sénégas.

/ PHOTO S.M.

ques ; oui elle participe ainsi à la vie et à la gestion de la cité ; c'est notre honneur d'être auprès de ceux qui souffrent d'inégalité, d'injustice, de pauvreté ou de violences, écrit-il encore. Dois-je comprendre dès lors que la municipalité module ses subventions sur des critères politiques ? Cela explique-t-il les subventions très élevées de certaines associations et la faiblesse d'autres ? Ou bien, plus précisément, s'agit-il de sanctionner ceux qui ont cherché tout au long de cette année à apporter aide et assistance aux populations Roms que vous vous êtes efforcée de bannir du territoire aixois ? Ces subventions ne sont-elles pas payées grâce à l'impôt de tous les citoyens ? Je veux croire qu'il s'agit d'un malentendu et que vous accepterez de revenir sur les propos de votre adjoint". Et sur le montant de la subvention.